

Vous avez 60 ans et plus, cet article vous intéresse !

Le CCAS de la mairie vient de signer une convention avec l'ASEPT PACA, cette association réunit les caisses de retraites (CARSAT, MSA, CNRACL) et quelques caisses complémentaires. Elle organise des conférences sur différents thèmes mais propose également des ateliers sur différentes thématiques (numérique, santé, prévention...).

Le CCAS en a sélectionné quelques-uns et vous invite à y participer, sachant que l'inscription est gratuite et que le premier atelier devrait débuter en janvier 2022.

Il portera sur l'accompagnement à l'utilisation des services numériques, en 5 séances de 2 H et en groupes de 15 personnes :

- Se repérer dans l'univers informatique
- Se connecter à internet sans risque
- Communiquer avec son entourage et les différents organismes par mail
- Effectuer des démarches simples en ligne
- Utiliser les réseaux sociaux.

Le CCAS mettra les locaux à disposition et organisera les groupes, l'ASEPT fournissant le matériel et le ou les formateur(s).

Si cet atelier vous intéresse, merci de retourner au plus tôt le bulletin d'inscription ci-joint auprès de l'accueil de la mairie.

Pour information, nous avons retenu 2 autres thématiques à organiser par la suite :

- « séniors au volant » (nouveautés du code de la route, signification des panneaux, impact des médicaments sur la conduite ...)
- « prévention des chutes, gestes de premier secours » (risques domestiques, agir en cas de malaise ou accident, utilisation du défibrillateur ...)

ATELIER NUMERIQUE ORGANISE PAR LE CCAS DE LA MAIRIE ET L'ASEPT

NOM : PRENOM :

SOUHAITE PARTICIPER A L'ATELIER NUMERIQUE QUI SE DEROULERA EN JANVIER 2022

NUMERO DE TELEPHONE FIXE : PORTABLE :

ADRESSE :

SIGNATURE :

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la bonne gestion des ateliers numériques.

Ce traitement est fondé sur une mission de service public. Les données collectées par le CCAS de la mairie de Lorient-du-Comtat ne font l'objet d'aucun usage commercial ni d'aucune cession à un tiers et seront détruites à l'issue de l'atelier.

Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, vous disposez de droits notamment d'accès, d'opposition ou de modification aux données qui vous concernent.

Pour toute question relative à la protection de vos données ou l'exercice de vos droits, vous pouvez vous adresser à tout moment à la Déléguée à la Protection des Données de la ville de Lorient-du-Comtat par courriel à dpo@lacove.fr, par courrier à Direction de l'Innovation du Territoire – Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin – 161 Boulevard Albin Durand – 84200 Carpentras ou auprès de la Mairie de Lorient-du-Comtat.